Limites maximales de résidus fixées EMRL2011-13

Limites maximales de résidus fixées pour des pesticides et des utilisations de pesticides sur des cultures qui sont actuellement homologués au Canada et assujettis à la limite maximale de résidus générale de 0,1 partie par million

(also available in English)

Le 18 mars 2011

Ce document est publié par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Publications
Agence de réglementation de
la lutte antiparasitaire
Santé Canada
2720, promenade Riverside
I.A. 6604-E2
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Internet : pmra.publications@hc-sc.gc.ca
santecanada.gc.ca/arla
Télécopieur : 613-736-3758
Service de renseignements :
1-800-267-6315 ou 613-736-3799
pmra.infoserv@hc-sc.gc.ca

Canada

ISSN : 1925-0797 (imprimée)
1925-0800 (en ligne)

Numéro de catalogue : H113-29/2011-13F (publication imprimée)
H113-29/2011-13F-PDF (version PDF)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Santé Canada, 2011

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable du ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0S5.

Table des matières

1.0 ... Liste des matières actives (en ordre alphabétique) pour lesquelles des limites maximales de résidus sont fixées ... 1

1.1 2,4-D ... 1
1.2 Benoxacor ... 1
1.3 Bromoxynil ... 1
1.4 Butoxyde de pipéronyle ... 1
1.5 Carboxine ... 2
1.6 Chlorothalonil ... 2
1.7 Chlorpyrifos ... 2
1.8 Chlorsulfuron ... 2
1.9 Cyperméthrine ... 3
1.10 Dicamba ... 3
1.11 Dichlobénil ... 3
1.12 Dichlorvos ... 3
1.13 Diclofop-méthyle ... 3
1.14 Difenzoquat ... 4
1.15 Diméthoate ... 4
1.16 Dinocap ... 4
1.17 Endothal ... 4
1.18 EPTC ... 5
1.19 Éthalfluraline ... 5
1.20 Fénoxaprop-éthyle ... 5
1.21 Fluazifop-butyle ... 6
1.22 Fludioxonil ... 6
1.23 Flumetsulame ... 6
1.24 Glufosinate d'ammonium ... 6
1.25 Imazaméthabenz-méthyle ... 6
1.26 Lambda-cyhalothrine ... 7
1.27 Méthamidophos ... 7
1.28 Méthomyl ... 7
1.29 Metsulfuron-méthyle ... 7
1.30 Napropamide ... 8
1.31 Naptalame ... 8
1.32 Oxamyl ... 8
1.33 Oxyfluorfène ... 8
1.34 Paraquat ... 9
1.35 Pendiméthaline ... 9
1.36 Perméthrine ... 9
1.37 Phosmet ... 10
1.38 Phosphine ... 10
1.39 Propétamphos ... 10
1.40 Propiconazole ... 10
1.41 Propyzamide ... 11
1.42 Pyréthrines ... 11

1.43 Quintozène 11
1.44 Rimsulfuron 11
1.45 S-métolachlore 12
1.46 Tau-fluvalinate 12
1.47 Terbacile 12
1.48 Thifensulfuron-méthyle 12
1.49 Thiophanate-méthyle 13
1.50 Triadiménol 13
1.51 Triallate 13
1.52 Triasulfuron 13
1.53 Trifluraline 14
1.54 Triflusulfuron-méthyle 14
Annexe I 15
Annexe II 17

1.0 Liste des matières actives (en ordre alphabétique) pour lesquelles des limites maximales de résidus sont fixées

1.1 2,4-D

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
2,4-D	Acide (2,4-dichlorophénoxy)acétique	0,05	Épis épluchés de maïs sucré, fraises, fruits à noyau (groupe de cultures 12), fruits à pépins (groupe de cultures 11), maïs de grande culture

1.2 Benoxacor

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Benoxacor	2,2-dichloro-1-(3-méthyl-2,3-dihydro-4H-1,4-benzoxazin-4-yl)éthanone	0,01	Asperges, citrouilles, courges d'hiver, épis épluchés de maïs sucré, grains de maïs à éclater, haricots de Lima, haricots mange-tout à gousse comestible, haricots secs, maïs de grande culture, pois, poivrons, pommes de terre, racines de betteraves à sucre, racines de betteraves potagères, rutabagas, soja, tomates

1.3 Bromoxynil

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Bromoxynil	3,5-dibromo-4-hydroxybenzonitrile	0,1	Ail, graines de lin

1.4 Butoxyde de pipéronyle

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Butoxyde de pipéronyle	[(Butoxyéthoxy-2)éthoxy-2]-α-méthylène dioxy-4,5-propyl-2-toluène	0,1	Gras, viande et sous-produits de viande de bovin, de cheval, de chèvre, de mouton et de porc

1.5 Carboxine

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
Carboxine*	2-méthyl-*N*-phényl-5,6-dihydro-1,4-oxathiine-3-carboxamide, y compris le métabolite aniline, exprimé comme son composé d'origine	0,03	Colza (canola)

* La carboxine est le nom commun approuvé par l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Cependant, la carbathiine est le nom commun de cette matière active qui figure dans l'énoncé de garantie sur l'étiquette de tous les produits actuellement homologués au Canada.

1.6 Chlorothalonil

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
Chlorothalonil	Tétrachloroisophthalonitrile, y compris le métabolite hydroxy-4-trichloro-2,5,6-dicarbonitrile-1,3 de benzène	0,1	Lentilles

1.7 Chlorpyrifos

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Chlorpyrifos	*O,O*-diéthyl-*O*-(3,5,6-trichloro-2-pyridyl)phosphorothioate*	0,1	Graines de tournesol
		0,05	Concombres, épis épluchés de maïs sucré, lentilles, maïs de grande culture, nectarines, pêches

* La définition actuelle des résidus du chlorpyrifos est soit le composé chimique d'origine pour les pommes, les raisins et les tomates seulement ou le composé d'origine et son métabolite, le 3,5,6-trichloro-2-pyridinol pour les agrumes, les kiwis, les poivrons, les rutabagas et les denrées provenant des bovins. Toutefois, selon le projet d'acceptabilité d'homologation continue PACR2003-03, *Phase 2 de la réévaluation du chlorpyrifos*, on propose de revoir la définition des résidus afin de ne tenir compte que du chlorpyrifos pour l'ensemble des denrées.

1.8 Chlorsulfuron

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Chlorsulfuron	2-chloro-*N*-[(4-méthoxy-6-méthyl-1,3,5-triazin-2-yl)carbamoyl]benzènesulfonamide, incluant le métabolite 2-chloro-5-hydroxy-*N*-[(4-méthoxy-6-méthyl-1,3,5-triazin-2-yl)carbamoyl]benzènesulfonamide	0,1	Avoine, blé, orge

1.9 Cyperméthrine

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
Cyperméthrine	(Dichloro-2,2-vinyl)-3-diméthyl-2,2-cyclopropanecarboxylate(1*RS*, 3*RS*)-(1*RS*, 3*RS*) de cyano(phénoxy-3-phényl)méthyle (*RS*)	0,1	Oignons secs

1.10 Dicamba

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Dicamba	Acide 3,6-dichloro-2-méthoxybenzoïque, incluant le métabolite acide 2,5-dichloro-3-hydroxy-6-méthoxybenzoïque	0,1	Maïs de grande culture
		0,04	Épis épluchés de maïs sucré

1.11 Dichlobénil

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Dichlobénil	2,6-dichlorobenzonitrile, y compris le métabolite 2,6-dichlorobenzamide	0,1	Canneberges, framboises

1.12 Dichlorvos

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Dichlorvos	2,2-dichlorovinyldiméthylphosphate	0,1	Gras, viande et sous-produits de viande de porc
		0,05	Gras, viande et sous-produits de viande de volaille
		0,02	Gras, viande et sous-produits de viande de bovin et de cheval; lait

1.13 Diclofop-méthyle

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Diclofop-méthyle	2-[4-(2,4-dichlorophénoxy)phénoxy]propanoate de méthyle, incluant les métabolites acide 2-[4-(2,4-dichlorophénoxy)phénoxy]propanoïque et acide 2-[4-(2,4-dichloro-5-hydroxyphénoxy)phénoxy]propanoïque	0,1	Blé, orge, triticale

1.14 Difenzoquat

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Difenzoquat	1,2-diméthyl-3,5-diphényl-1*H*-pyrazol-2-ium	0,05	Blé, orge, triticale

1.15 Diméthoate

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
Diméthoate	*O,O*-diméthyl-*S*-(*N*-méthylcarbamoylméthyl)phosphorodithioate, y compris son métabolite, l'oométhoate	0,1	Graines de carthame

1.16 Dinocap

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Dinocap	(2*E*)-but-2-énoate de 2,6-dinitro-4-octylphényle et (2*E*)-but-2-énoate de 2,4-dinitro-6-octylphényle	0,1	Pommes, raisins

1.17 Endothal

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
Endothal	Acide 7-oxabicyclo[2.2.1]heptane-2,3-dicarboxylique, y compris son ester monométhylique	0,1	Pommes de terre

1.18 EPTC

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
EPTC	Dipropylthiocarbamate de *S*-éthyle	0,1	Doliques asperges à gousse comestible, doliques d'Égypte secs, doliques mongette secs, doliques secs, épis épluchés de maïs sucré, gourganes sèches, graines de guar sèches, graines de lin, graines de tournesol, haricots communs secs, haricots d'Espagne à gousse comestible, haricots jaunes à gousse comestible, haricots mange-tout à gousse comestible, haricots mungo noirs secs, haricots mungo verts, haricots papillons à gousse comestible, haricots papillons secs, haricots pinto secs, haricots roses secs, haricots secs, haricots tépary secs, lentilles sèches, maïs de grande culture, petits haricots blancs secs, pois chiches secs, pois sabre blancs à gousse comestible, pois sabre rouges à gousse comestible, pois zombis secs, pommes de terre, racines de betteraves à sucre, racines de navet, racines de rutabaga

1.19 Éthalfluraline

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Éthalfluraline	*N*-éthyl-*N*-(2-méthylprop-2-én-1-yl)-2,6-dinitro-4-(trifluoro-méthyl)aniline	0,05	Colza (canola), feuilles d'aneth fraîches, feuilles d'aneth séchées, gourganes sèches, graines de carthame, graines de moutarde (type condimentaire), graines de tournesol, haricots communs secs, lentilles sèches, petits haricots blancs secs, pois des champs secs, soja sec

1.20 Fénoxaprop-éthyle

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Fénoxaprop-éthyle	Propionate de 4-[(chloro-6-benzoxazol-1,3-yl-2-oxy)-4-phénoxy]-2-d'éthyle (*RS*), y compris les métabolites acide [(chloro-6-benzoxazol-1,3-yl-2-oxy)-4-phénoxy]-2-propionique (*RS*) et chlor-6-dihydrobenzoxalazol-2,3-one-2	0,05	Blé, orge, soja sec

1.21 Fluazifop-butyle

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Fluazifop-butyle	(*RS*)-2-[4-(5-trifluorométhyl-2-pyridyloxy)phénoxy]propionate de butyle (calculé en acide)	0,05	Fruits à noyau (groupe de cultures 12)

1.22 Fludioxonil

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Fludioxonil	(Difluoro-2,2-benzodioxol-1,3-yl-4)-4-pyrrolecarbonitrile-3	0,01	Graines de carthame, graines de tournesol

1.23 Flumetsulame

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Flumetsulame	*N*-(2,6-difluorophényl)-5-méthyl[1,2,4]triazolo[1,5-a]pyrimidine-2-sulfonamide	0,05	Maïs de grande culture, soja sec

1.24 Glufosinate d'ammonium

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Glufosinate d'ammonium	(±)-2-amino-4-(hydroxyméthylphosphinyl)butanoate d'ammonium, incluant le métabolite acide 3-hydroxyméthylphosphinyl)propanoïque	0,05	Pommes, raisins

1.25 Imazaméthabenz-méthyle

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Imazaméthabenz-méthyle	4-méthyl-2-[4-méthyl-5-oxo-4-(propan-2-yl)-4,5-dihydro-1*H*-imidazol-2-yl]benzoate de méthyle et 5-méthyl-2-[4-méthyl-5-oxo-4-(propan-2-yl)-4,5-dihydro-1*H*-imidazol-2-yl]benzoate de méthyle	0,1	Blé, graines de tournesol, orge

1.26 Lambda-cyhalothrine

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Lambda-cyhalothrine	(1*R*,3*R*)-(3-[(*Z*)-2-chloro-3,3,3-trifluoropropènyl]-2,2-diméthyl)cyclopropanecarboxylate de (*S*)-cyano(3-phénoxyphényl)méthyle et (1*S*,3*S*)-(3-[(*Z*)-2-chloro-3,3,3-trifluoropropènyl]-2,2-diméthyl)cyclopropanecarboxylate de (*R*)-cyano(3-phénoxyphényl)méthyle, y compris l'épimère, mélange de (1*R*,3*R*)-(3-[(*Z*)-2-chloro-3,3,3-trifluoropropènyl]-2,2-diméthyl)cyclopropanecarboxylate de (*R*)-cyano(3-phénoxyphényl)méthyle et de (1*S*,3*S*)-(3-[(*Z*)-2-chloro-3,3,3-trifluoropropènyl]-2,2-diméthyl)cyclopropanecarboxylate de (*S*)-cyano(3-phénoxyphényl)méthyle, dans un rapport de 1/1	0,05	Avoine
		0,01	Toutes les denrées (autres que celles déjà assujetties à une LMR élevée en raison de l'utilisation sur des cultures) dans les établissements de manipulation où elles sont conservées, transformées ou préparées

1.27 Méthamidophos

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
Méthamidophos	*O*,*S*-diméthylphosphoramidothioate	0,1	Pommes de terre

1.28 Méthomyl

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
Méthomyl	*N*-méthylcarbamate de (méthylthio-1-éthylidène-amine)	0,1	Grains et épis épluchés de maïs sucré

1.29 Metsulfuron-méthyle

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Metsulfuron-méthyle	2-(4-méthoxy-6-méthyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoyl-sulfamoyl)benzoate de méthyle, y compris le métabolite 2-[4-méthoxy-6-méthyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoyl-sulfamoyl]4-hydroxybenzoate de méthyle	0,1	Blé, orge

1.30 Napropamide

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Napropamide	*(RS)-N,N*-diéthyl-2-(naphtalén-1-yloxy)propanamide	0,1	Asperges, avelines, canneberges, feuilles de basilic fraîches, feuilles de basilic séchées, fraises, légumes-fleurs et légumes pommés du genre *Brassica* (sous-groupe de cultures 5A), légumes-fruits autres que les cucurbitacées (groupe de cultures 8), mûres et framboises (sous-groupe de cultures 13-07A), noix communes, noix de noyer noir, petits fruits des genres *Ribes, Sambucus* et *Vaccinium* (sous-groupe de cultures 13-07B), racines de daïkon, raisins

1.31 Naptalame

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Naptalame	Acide 2-(naphtalén-1-ylcarbamoyl)benzoïque	0,1	Concombres, melons (sous-groupe de cultures 9A)

1.32 Oxamyl

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
Oxamyl	2-(diméthylamino)-*N*-[(méthylcarbamoyl)oxy]-2-oxoéthanimidothioate de méthyle, incluant le métabolite 2-(diméthylamino)-*N*-hydroxy-2-oxoéthanimidothioate de méthyle	0,1	Pommes de terre

1.33 Oxyfluorfène

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Oxyfluorfène	Éther de (chloro-2-trifluorométhyl-4-phényle) et de (éthoxy-3-nitro-4-phényle)	0,05	Framboises, oignons secs

1.34 Paraquat

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Paraquat	1,1'-diméthyl-4,4'-bipyridinium	0,1	Grains de maïs à éclater, maïs de grande culture, oignons secs
		0,05	Avelines, concombres, épis épluchés de maïs sucré, feuilles de navet, fruits à noyau (groupe de cultures 12), fruits à pépins (groupe de cultures 11), légumes-feuilles du genre *Brassica* (groupe de cultures 5), légumineuses à gousse comestible (groupe de cultures 6A), légumineuses vertes à écosser (groupe de cultures 6B), mûres et framboises (sous-groupe de cultures 13-07A), oignons verts, orge, petits fruits des genres *Ribes, Sambucus* et *Vaccinium* (sous-groupe de cultures 13-07B), racines de carottes, racines de navet, raisins

1.35 Pendiméthaline

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Pendiméthaline	3,4-diméthyl-2,6-dinitro-*N*-(pentan-3-yl)aniline, incluant le métabolite [2-méthyl-3,5-dinitro-4-(pentan-3-ylamino)phényl]méthanol	0,1	Abricots, cerises acides, cerises douces, maïs de grande culture, nectarines, oignons secs, pêches, pommes, soja sec

1.36 Perméthrine

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Perméthrine	(Dichloro-2,2-vinyl)-3-diméthyl-2,2-cyclopropanecarboxylate-(1*RS*,3*RS*)-(1*RS*, 3*SR*) de phénoxy-3-benzyle	0,1	Épis épluchés de maïs sucré, oignons secs
		0,05	Grains de maïs à éclater, maïs de grande culture, pommes de terre
	(Dichloro-2,2-vinyl)-3-diméthyl-2,2-cyclopropanecarboxylate-(1*RS*,3*RS*)-(1*RS*, 3*SR*) de phénoxy-3-benzyle (calculé selon la teneur en gras)	0,1	Viande et sous-produits de viande de cheval et de mouton

1.37 Phosmet

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
Phosmet	*O,O*-diméthylphthalimidométhylphosphorodithioate	0,1	Pommes de terre

1.38 Phosphine

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Phosphine	Phosphine	0,1	Amandes, arachides, avelines, avoine, blé, dattes, fèves de cacao, fèves de café, graines de carthame, graines de sésame, graines de tournesol, grains de maïs à éclater, maïs de grande culture, millet commun, millet perlé, noix communes, noix de cajou, noix de noyer noir, noix du Brésil, orge, pacanes, pistaches, riz, seigle, soja sec, sorgho, triticale
		0,01	Aneth, aubergines, avocats, bananes, cédrat, choux pak-choï, choux pé-tsaï, citrons, endives, feuilles de scorsonère, graines et gousses de légumineuses (groupe de cultures 6), kakis, kumquats, laitue, limes, mangues, okra, oranges, pamplemousses, papayes, piments autres que des poivrons, piments hybrides, poivrons, racines de patates douces, tangelos, tangerines, tomates, tous les aliments transformés

1.39 Propétamphos

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Propétamphos	(2*E*)3⁞[(éthylamino)(méthoxy)phosphorothioyl]oxy⁞but-2-énoate de propan-2-yle	0,1	Toutes les denrées dans les établissements de manipulation où elles sont conservées, transformées ou préparées

1.40 Propiconazole

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
Propiconazole	[[(Dichloro-2,4-phényl)-2-propyl-4-dioxolanne-1,3-yl-2]méthyl]-1-1*H*-triazole-1,2,4(2*RS*,4*RS*) (2*RS*,4*SR*), y compris tous les métabolites contenant la partie substituée par le (dichloro-2,4-phényl)méthyl-1	0,1	Champignons

1.41 Propyzamide

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Propyzamide	Dichloro-3,5-*N*-(diméthyl-1,1-propynyl)benzamide, y compris les métabolites renfermant les parties 3,5-dichlorobenzoate	0,1	Poires, pommes
		0,05	Bleuets nains

1.42 Pyréthrines

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Pyréthrines	Ester hydroxy-4-méthyl-3-(pentadiényle-2,4)-cyclopentène-2-one-1 de l'acide diméthyl-2,2-(méthyl-2 propényle)-3-carboxylique et ester hydroxy-4-méthyl-3-(pentadiényle-2,4)-2-cyclopentène-2-one-1 de l'acide méthyl-1-carboxy-3-triméthylcyclopentane-α,2,2-acrylique	0,05	Matières grasses du lait; viande et sous-produits de viande de bovin, de cheval, de chèvre, de mouton et de porc

1.43 Quintozène

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Quintozène	1,2,3,4,5-pentachloro-6-nitrobenzène, y compris les métabolites pentachloroaniline et 1,2,3,4,5-pentachloro-6-(méthylsulfanyl)benzène	0,1	Légumes-fleurs et légumes pommés du genre *Brassica* (sous-groupe de cultures 5A)

1.44 Rimsulfuron

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Rimsulfuron	1-(4,6-diméthoxypyrimidin-2-yl)-3-(3-éthylsulfonyl-2-pyridylsulfonyl)urée	0,1	Maïs de grande culture, pommes de terre

1.45 S-métolachlore

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
S-métolachlore	(*aRS*,1*S*)-2-chloro-*N*-(6-éthyl-*o*-tolyl)-*N*-(2-méthoxy-1-méthyléthyl)acétamide et (*aRS*,1*R*)-2-chloro-*N*-(6-éthyl-*o*-tolyl)-*N*-(2-méthoxy-1-méthyléthyl)acétamide, y compris les métabolites (2-(2-éthyl-6-méthyl-phénylamino)-propan-1-ol) et 4-(2-éthyl-6-méthyl-phényl)-2-hydroxy-5-méthyl-morpholin-3-one	0,1	Asperges

1.46 Tau-fluvalinate

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
Tau-fluvalinate	*N*-[2-chloro-4-(trifluorométhyl)phényl]-D-valinate de cyano(3-phénoxyphényl)méthyle	0,02	Miel

1.47 Terbacile

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
Terbacile	5-chloro-6-méthyl-3-(2-méthylpropan-2-yl)pyrimidine-2,4(1*H*,3*H*)-dione, incluant les métabolites 5-chloro-6-(hydroxyméthyl)-3-(2-méthylpropan-2-yl)pyrimidine-2,4(1*H*,3*H*)-dione, 6-chloro-7-(hydroxyméthyl)-3,3-diméthyl-2,3-dihydro-5*H*-[1,3]oxazolo[3,2-*a*]pyrimidin-5-one et 6-chloro-3,3,7-triméthyl-2,3-dihydro-5*H*-[1,3]oxazolo[3,2-a]pyrimidin-5-one, calculés comme le terbacile	0,1	Fraises

1.48 Thifensulfuron-méthyle

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Thifensulfuron-méthyle	3-(4-méthoxy-6-méthyl-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl)-2-thénoate de méthyle	0,1	Soja sec
		0,05	Avoine, blé, orge

1.49 Thiophanate-méthyle

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
Thiophanate -méthyle*	Méthyl-1-(butylcarbamoyl)benzimidazol-2-ylcarbamate, méthylbenzimidazole-2-ylcarbamate (carbendazime) et 1,2-di-(3-méthoxy-carbonyl-2-thioureido)benzène, exprimé en carbendazime	0,1	Pommes de terre

* Les LMR pour le thiophanate-méthyle sont regroupées sous « Carbendazime et thiophanate-méthyle » dans la *Liste des limites maximales de résidus réglementées en vertu de la* Loi sur les produits antiparasitaires.

1.50 Triadiménol

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Triadiménol	(1*RS*,2*RS*;1*RS*,2*SR*)-1-(4-chlorophénoxy)-3,3-diméthyl-1-(1*H*-1,2,4-triazol-1-yl)butan-2-ol, y compris son métabolite, 4-(4-chlorophénoxy)-2,2-diméthyl-4-(1*H*-1,2,4-triazol-1-yl)butan-1,3-diol, calculé comme le triadiménol	0,05	Blé, orge

1.51 Triallate

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Triallate	Dipropan-2-ylthiocarbamate de *S*-(2,3,3-trichloroprop-2-èn-1-yle), incluant le métabolite acide 2,3,3-trichloroprop-2-ène-1-sulfonique	0,1	Racines de betterave à sucre
		0,05	Blé, orge

1.52 Triasulfuron

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
Triasulfuron	](Chloro-2-éthoxy)-2-phénylsulfonyl]-1(méthoxy-4-méthyl-6-triazine-1,3,5-yl-2)-3-urée	0,02	Orge

1.53 Trifluraline

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrées
Trifluraline	α,α,α-trifluoro-2,6-dinitro-*N*,*N*-dipropyl-*p*-toluidine	0,05	Asperges, blé, colza (canola), feuilles de navet, feuilles de rutabaga, fruits à noyau (groupe de cultures 12), graines de carthame, graines de tournesol, graines et gousses de légumineuses (groupe de cultures 6), légumes-fleurs et légumes pommés du genre *Brassica* (sous-groupe de cultures 5A), légumes-fruits autres que les cucurbitacées (groupe de cultures 8), lin, millet commun, millet perlé, moutarde, orge, racines de navet, racines de rutabaga, triticale

1.54 Triflusulfuron-méthyle

Nom commun	Définition du résidu	LMR (ppm)	Denrée
Triflusulfuron-méthyle	2-[4-diméthylamino-6-(2,2,2-trifluoroéthoxy)-1,3,5-triazin-2-ylcarbamoylsulfamoyl]-*m*-toluate de méthyle	0,05	Racines de chicorée

Annexe I

Commentaire et réponse

Commentaire :

Un organisme de réglementation d'un autre pays a fait un commentaire concernant les LMR proposées au Canada pour les combinaisons pesticide-denrée qui étaient de 1,4 à 10 fois plus strictes que les LMR de la Commission du Codex Alimentarius[1]. La liste comprenait des LMR pour le chlorpyrifos, le dinocap, le glufosinate d'ammonium, le paraquat, la perméthrine, le butoxyde de pipéronyle et le triadiménol sur un certain nombre de céréales, fruits, légumineuses, légumes et produits du bétail. Par exemple, la LMR canadienne proposée pour le chlorpyrifos de 0,05 ppm dans ou sur les pêches est 10 fois moins élevée que la LMR de 0,5 ppm fixée dans le Codex.

Le déposant a demandé que l'on lui donne une justification scientifique pour fixer les LMR indiquées, ou a proposé que l'on adopte les LMR fixées dans le Codex.

Réponse :

Conformément à la note d'information intitulée *Progrès en matière de réduction au minimum du recours à la limite maximale de résidus générale de 0,1 partie par million pour les résidus de pesticides dans les aliments* et publiée dans le site Web de Santé Canada en décembre 2009, le document de la série Limites maximales de résidus proposées (PMRL2010-33) représentait la première phase de l'initiative en cours de diminuer le recours à la limite maximale de résidus générale.

Afin d'accomplir efficacement cette première phase, l'ARLA de Santé Canada avait proposé d'utiliser les tolérances américaines nouvellement établies ou réévaluées, selon des principes scientifiques, à 0,1 ppm ou moins quand les analyses montrent que les profils d'emploi pour les combinaisons pesticide-denrée dans les compétences réglementaires respectives étaient consistants. Les tolérances américaines sont fixées au moyen de normes de sécurité rigoureuses prévues par la *Food Quality and Protection Act*. De plus, l'ARLA travaille en étroite collaboration avec la United States Environmental Protection Agency sur diverses questions touchant les LMR et tolérances ainsi qu'à d'autres activités de réglementation des pesticides fondées sur la science. L'ARLA est convaincue que les LMR proposées, qui sont équivalentes ou plus strictes que la LMR générale de 0,1 ppm, ne poseront pas de risques pour la santé humaine.

Par conséquent, les LMR fixées sont celles proposées dans le document PMRL2010-33.

---

[1] La Commission du Codex Alimentarius est une organisation internationale sous les auspices des Nations Unies qui élabore des normes alimentaires internationales, y compris des LMR.

Annexe II

Groupes de cultures : numéros et définitions

Numéro et nom du groupe de cultures		Numéro et nom du sous-groupe de cultures (s'il y a lieu)		Denrées
5	Légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre *Brassica* (choux)	5A	Inflorescences et tiges de *Brassica*	Brocoli Brocoli chinois Chou de Bruxelles Choux Choux gaï-choï Choux pé-tsaï Choux-fleurs Choux-raves
5	Légumes-feuilles et légumes-fleurs du genre *Brassica* (choux)	5B	Légumes-feuilles du genre *Brassica*	Choux frisés Choux pak-choï Choux-rosettes Feuilles de colza Feuilles de moutarde Moutarde épinard Rapini
6	Graines et gousses de légumineuses	6A	Légumineuses à gousse comestible	Doliques asperges à gousse comestible Haricots d'Espagne à gousse comestible Haricots jaunes à gousse comestible Haricots mange-tout à gousse comestible Haricots papillons à gousse comestible Pois à gousse comestible Pois cajans à gousse comestible Pois mange-tout à gousse comestible Pois nains à gousse comestible Pois sabres blancs à gousse comestible Pois sabres rouges à gousse comestible Pois sugar snap à gousse comestible Soja à gousse comestible
6	Graines de légumineuses (vertes ou sèches)	6B	Légumineuses vertes à écosser	Doliques à écosser Doliques à œil noir à écosser Gourganes à écosser Haricots de Lima à écosser Petits pois anglais à écosser Petits pois de jardin à écosser Petits pois verts à écosser Pois à écosser Pois cajans à écosser

Numéro et nom du groupe de cultures		Numéro et nom du sous-groupe de cultures (s'il y a lieu)		Denrées
6	Graines de légumineuses (vertes ou sèches)	6C	Graines sèches de légumineuses, sauf le soja	Haricots adzuki secs Haricots secs Doliques à œil noir secs Gourganes sèches Doliques mongette secs Pois chiches secs Pois des champs secs Graines de guar sèches Haricots communs secs Doliques d'Égypte secs Lentilles sèches Haricots de Lima secs Haricots papillons secs Haricots mungo verts secs Petits haricots blancs secs Pois cajans secs Haricots roses secs Haricots pinto secs Pois zombis secs Doliques secs Haricots tépary secs Haricots mungo noirs secs Lupin-grain
8	Légumes-fruits			Aubergines Cerises de terre Pépinos Piments autres que les poivrons Piments hybrides Poivrons Tomates Tomatilles
9	Cucurbitacées	9A	Melons	Cantaloups Melons véritables autres que ceux mentionnés au présent article Pastèques Pastèques à confire
11	Fruits à pépins			Cenelles Coings Nèfles du Japon Poires Poires asiatiques Pommes Pommettes
12	Fruits à noyau			Abricots Cerises acides Cerises douces Nectarines Pêches Prucots Prunes Prunes à pruneaux

Numéro et nom du groupe de cultures		Numéro et nom du sous-groupe de cultures (s'il y a lieu)		Denrées
13	Petits fruits	13-07A	Mûres et framboises	Framboises Framboises sauvages Mûres Mûres de Logan
13	Petits fruits	13-07B	Petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium*	Airelles rouges Amélanches Argouses Aronies Baies d'épine-vinette commune Baies de gaylussaquier Baies de salal Baies de sureau Bleuets en corymbe Bleuets nains Camerises Casseilles Cassis et gadelles Gadelles indigènes Gadelles odorantes Goyaves du Chili Groseilles à maquereau Pimbinas